

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AGRICULTURE

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. Dulin, président.* —

La commission a entendu et approuvé les conclusions du rapport de M. Naveau tendant à l'adoption sans modification du projet de loi (n° 232, année 1951) relatif à la culture et au prix de la chicorée à café.

M. Hoeffel a, ensuite, été nommé rapporteur du projet de loi (n° 304, année 1951) instituant un régime transitoire d'assurances sociales et d'accidents du travail agricoles dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS,
SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. Bordeneuve, président.* — La commission a abordé l'examen du projet de loi (n° 301, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (*Education nationale*).

M. Héline a donné connaissance des conclusions adoptées à ce sujet par la commission des finances.

Après un débat général, la commission a mandaté certains de ses membres pour intervenir dans la discussion des chapitres suivants :

Chapitre 1360. — Traitement du personnel titulaire des lycées et collèges (M. Héline) ;

Chapitre 1370. — Indemnités aux fonctionnaires de l'enseignement du second degré (M. Bordeneuve) ;

Chapitre 1380. — Traitement du personnel titulaire des écoles normales primaires (M. Lamousse) ;

Chapitre 1410. — Traitement du personnel titulaire des écoles primaires élémentaires (M. Lamousse : postes déshérités ; création de postes) ;

Chapitre 1440. — Ecoles primaires élémentaires : indemnités (M. Héline) ;

Chapitre 1450. — Allocation aux médaillés de l'enseignement primaire (M. Southon) ;

Chapitre 1460. — Ecoles nationales de perfectionnement (M. Lamousse) ;

Chapitre 2280. — Services d'architecture (M. de Maupeou) ;

Chapitre 2380. — Hygiène scolaire (M. Héline).

La commission a renvoyé la suite de la discussion à une prochaine séance qu'elle a décidé de tenir avant le débat public.

M. Bertaud a été désigné comme rapporteur du projet de loi (n° 238, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, assurant la sécurité dans les établissements de natation.

Vendredi 4 mai 1951. — *Présidence de M. Bordeneneuve, président.*
— La commission a achevé l'examen du projet de loi (n° 310, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Education nationale).

Elle a décidé de confier à certains de ses membres le soin de déposer divers amendements aux chapitres suivants :

Chapitre 1140. — Traitements du personnel titulaire des écoles normales supérieures (M. Bordeneneuve) ;

Chapitre 1410. — Traitements du personnel titulaire des écoles primaires élémentaires (M. Héline) ;

Chapitre 1430. — Ecoles primaires élémentaires : frais de suppléance (M^{lle} Mireille Dumont) ;

Chapitre 1540. — Traitements du personnel titulaire des centres d'apprentissage (M^{lle} Mireille Dumont) ;

Chapitre 4070. — Sécurité sociale des étudiants (M^{lle} Mireille Dumont) ;

Chapitre 4080. — Restaurants universitaires (M^{lle} Mireille Dumont).

La commission a confié à son Président le soin d'intervenir en son nom dans la discussion générale et de déposer un amendement tendant à rétablir l'article 12 du projet de loi tendant à exonérer des taxes sur le chiffre d'affaires les services rendus, sans but lucratif, par les associations de sport éducatif.

Enfin, la commission a adopté le rapport de M. Bertaud sur le projet de loi (n° 238, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, assurant la sécurité dans les établissements de natation.

FINANCES

Lundi 30 avril 1951. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a adopté, sans y apporter de modifications, le projet de loi (n° 315, année 1951) portant ouverture de crédits provisoires pour le mois de mai 1951 dont elle a confié le rapport à M. Jean Berthoin, rapporteur général.

M. Courrière a été désigné comme rapporteur pour avis du

projet de loi (n° 302, année 1951) relatif aux entreprises de crédit différé, renvoyé, pour le fond, à la commission de la justice.

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a étudié le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (France d'outre-mer. — I. — Dépenses civiles). Sur la proposition de son rapporteur spécial, M. Saller, deux réductions ont été faites au chapitre 1000, l'une, appelant à nouveau l'attention du Gouvernement sur la nécessité de promouvoir un certain nombre de réformes de structure dans l'administration de la France d'Outre-Mer, déjà préconisées à plusieurs reprises par la commission, l'autre, tendant à protester contre la réintégration dans les cadres de certains fonctionnaires. En outre, une réduction de 1.000 francs a été effectuée sur le chapitre 6010 — Dépenses administratives de la Caisse des retraites de la France d'Outre-Mer — pour demander une meilleure organisation de la liquidation des pensions. L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, a été adopté.

JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. Georges Pernot, président.* — La commission a tenu une brève réunion au cours de laquelle elle a examiné pour avis l'article 41 du projet de loi (n° 284, année 1951) relatif aux comptes spéciaux du Trésor, dont la commission des finances est saisie au fond.

A l'unanimité, elle a décidé de proposer la suppression de cet article qui tend à permettre le transfert du siège social des sociétés anonymes ou en commandite par actions, sur simple décision du Conseil d'administration approuvée par le Ministre des Finances.

La commission a confié à son Président le soin de présenter ses conclusions à la tribune du Conseil de la République.

MARINE ET PÊCHES

Vendredi 4 mai 1951. — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — La commission a procédé à un nouvel examen de la proposition de loi (n° 139, année 1951) tendant à compléter la réglementation du commerce d'importation des produits de la pêche maritime.

Elle a décidé de maintenir son point de vue favorable à l'adoption de ce texte et chargé M. Vourc'h de présenter quelques observations complémentaires au rapport de M. de Gracia concernant le régime des importations des poissons et crustacés.

La commission a pris, en outre, l'initiative d'une démarche auprès du Ministre de la Marine marchande pour que soit ouverte une enquête sur les difficultés du marché du poisson.

SUFFRAGE UNIVERSEL, CONTROLE CONSTITUTIONNEL, RÈGLEMENT ET PÉTITIONS

Lundi 30 avril 1951. — *Présidence de M. de Montalembert, président.* — La commission a commencé l'examen de la proposition de loi (n° 300, année 1951) relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer. Elle a procédé à une discussion générale sur ce texte.

M. Durand-Réville a défendu un contre-projet tendant essentiellement au rétablissement du double collège dans les Territoires d'Outre-Mer.

MM. Saller, Ousmane Socé, Kalenzaga, Doucouré et M^{me} Crémieux ont combattu ce contre-projet qui a été, par contre, vivement soutenu par M. Liotard.

Il a été ensuite procédé à la désignation d'un rapporteur par un vote à bulletins secrets.

Ce vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	29
Bulletins blancs ou nuls	0
Majorité absolue	15

Ont obtenu :

M. Liotard	20 voix
M ^{me} Crémieux	9 —

M. Liotard, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été nommé rapporteur de la proposition de loi.

L'ordre du jour officiel de la commission étant épuisé, la question s'est posée de savoir si le second projet de loi portant réforme électorale serait examiné immédiatement de façon officielle.

Sur proposition du Président et de MM. René Coty, Demusois et Henry Torrès, il a été décidé qu'il serait procédé à cet examen dès que le texte serait officiellement transmis au Conseil de la République.

La prochaine séance a été fixée au mercredi 2 mai 1951.

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. de Montalembert, président.* — La commission a abordé l'examen du second projet de loi (n° 319, année 1951) tendant à modifier la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946, relative à l'élection des membres de l'Assemblée Nationale.

M. Henry Torrès, dès le début de la discussion, a proposé l'adoption de la motion suivante :

« Le Conseil de la République refuse de passer à la discussion des articles, émettant ainsi un avis défavorable au projet de loi. »

M. Le Guyon a déposé une motion ainsi rédigée :

« La commission du suffrage universel du Conseil de la République,

« Considérant :

« — que le scrutin d'arrondissement a été voté par 206 voix contre 37 ;

« — que cette énorme majorité répond à la demande des élus municipaux et cantonaux et au désir profond du pays,

« regrette très vivement que, par suite d'une coalition contraire à l'intérêt national et républicain, l'Assemblée Nationale n'en ait pas tenu compte et se soit refusée à l'adopter en deuxième lecture,

« déclare rester inébranlablement fidèle au scrutin d'arrondissement qui, s'il ne peut être rétabli pour ces élections, triomphera très certainement sous la prochaine législature ;

« mais, étant donné l'impossibilité de faire voter le scrutin

d'arrondissement par l'Assemblée Nationale actuelle, décide de chercher à améliorer le projet de loi voté par l'Assemblée Nationale en y apportant une ou plusieurs des modifications suivantes :

« — introduction du deuxième tour de scrutin ;

« — suppression de l'apparentement ».

Après de longues interventions de MM. René Coty, Demusois, Dronne, de Menditte, Landry, Laffargue, Schwartz, Debré et Champeix, la motion de M. Henry Torrès a été mise aux voix.

Elle a été rejetée par 17 voix contre 11 et 1 abstention.

Ont voté pour :

MM. Debré, Demusois, Dronne, Gros (suppléé par M^{me} Devaud) Maire (suppléé par M. Liotard), de Montalembert, Muscatelli (délégué : M. Le Digabel), Rabouin (délégué : M. Dronne), Schwartz, Teisseire (suppléé par M. Le Digabel), Henry Torrès.

Ont voté contre :

MM. Assaillit, Avinin, Baratgin (suppléé par M. Gilbert Jules), Bozzi, Champeix, René Coty, M^{me} Crémieux, MM. Descomps (délégué : M. Assaillit), Diop (délégué : M. Champeix), Franck-Chante (suppléé par M. Dulin), Gatuing, Hauriou (suppléé par M. Durieux), Laffargue, Landry, Le Guyon, de Menditte, Monichon.

S'est abstenu : M. Colonna.

Le principe de la motion de M. Le Guyon a été adopté, étant entendu que sa rédaction donnerait lieu à certaines modifications.

M. Monichon a été désigné à l'unanimité comme rapporteur du projet de loi.

La commission a alors abordé l'examen des articles du texte de l'Assemblée Nationale.

En présence de plusieurs amendements à l'article premier, elle a entamé une longue discussion de procédure sur le point de savoir comment devraient être conduits ses travaux.

Elle a finalement statué sur un amendement présenté par M. Avinin, prévoyant l'institution d'un scrutin de liste départemental majoritaire à deux tours.

Cet amendement a été rejeté par 17 voix contre 11 et 1 abstention.

Ont voté pour :

MM. Avinin, Colonna, Debré, Dronne, Gros (suppléé par

M^{me} Devaud), de Montalembert, Muscatelli (délégué : M. Le Digabel), Rabouin (délégué : M. Dronne), Schwartz, Teisseire (suppléé par M. Le Digabel), Henry Torrès.

Ont voté contre :

MM. Assaillit, Baratgin (suppléé par M. Gilbert Jules), Bozzi, Champeix, René Coty, M^{me} Crémieux, MM. Demusois, Descomps (délégué : M. Assaillit), Diop (délégué : M. Champeix), Franck-Chante, Gatuing, Hauriou (suppléé par M. Durieux), Laffargue, Landry, Le Guyon, de Menditte, Monichon.

S'est abstenu : M. Maire (suppléé par M. Liotard).

A la suite de ces votes, MM. Champeix, Laffargue et Dulin ont déclaré que, fidèles à leur désir de ne retarder en rien la réforme électorale, ils voteraient systématiquement contre tous les amendements qui seraient déposés au texte de l'Assemblée Nationale.

La séance a été alors suspendue.

Elle a été reprise au début de l'après-midi.

Le rapporteur a fait observer que le débat sur les amendements présentés à l'article premier montrait que l'examen complet du texte de l'Assemblée Nationale, article par article, demanderait énormément de temps. Si elle le poursuivait, la commission risquerait d'ailleurs de se retrouver dans la situation qui fut la sienne au cours de l'examen du premier texte de réforme électorale, c'est-à-dire qu'elle serait peut-être amenée à émettre des votes contradictoires.

Estimant, par ailleurs, que les amendements apportés au texte de l'Assemblée Nationale n'auraient aucune chance d'être retenus par celle-ci et, compte tenu du fait que le Conseil de la République avait précédemment élaboré un projet de loi complet et cohérent dont l'Assemblée Nationale n'a voulu tenir aucun compte, il a demandé à la commission de refuser de passer à l'examen des articles du projet de l'Assemblée Nationale.

La commission s'est alors trouvée en présence de deux motions : celles de MM. Henry Torrès et Schwartz, tendant à refuser de passer à l'examen des articles. Elle se trouvait également en présence des conclusions du rapporteur tendant au même objet.

Après un long débat auquel ont pris part tous les membres de la commission, les conclusions du rapporteur ont été adoptées par 13 voix contre 9 et 7 abstentions.

Ont voté pour :

MM. Debré, Demusois, Dronne, Gros (suppléé par M^{me} Devaud), Maire, Maroger (suppléé par M. Liotard), Monichon, de Montalémbert, Muscatelli (délégué : M. Le Digabel), Rabouin (délégué : M. Dronne), Schwartz, Teisseire (suppléé par M. Le Digabel), Henry Torrès.

Ont voté contre :

MM. Assailit, Avinin, Bozzi, Champeix, Descomps (délégué : M. Assailit), Diop (délégué : M. Champeix), Gatuing, Hauricu (suppléé par M. Durieux), de Menditte.

Se sont abstenus :

MM. Baratgin (suppléé par M. Gilbert Jules), Colonna, René Coty, M^{me} Crémieux, MM. Franck-Chante, Laffargue, Le Guyon.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Lundi 30 avril 1951. — *Présidence de M. Saint-Cyr, vice-président.* — La commission a chargé son Président, M. Saint-Cyr, de présenter, en discussion immédiate, un rapport sur le projet de loi (n° 314, année 1951), adopté quelques instants plus tôt par l'Assemblée Nationale, majorant à titre provisoire certaines prestations familiales.

Par 4 voix contre 3 et 2 abstentions, la commission a décidé de maintenir les articles A et premier *bis* prévoyant que les nouvelles majorations ne s'appliqueraient qu'au mois d'avril. Puis, elle a adopté les dispositions votées par l'Assemblée Nationale d'après lesquelles les prestations familiales en France métropolitaine seraient majorées de 30 0/0, à l'exclusion de l'allocation de maternité.

Des modifications de forme ont été décidées pour les articles 3, 4 *bis* et 5. De plus, la commission a proposé la disjonction des articles 6 et 7.

Enfin, la commission a adopté les rapports de M. Abel-Durand favorables aux projets de loi :

— (n° 186, année 1951), tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention entre la France et la Suisse

relative à l'exercice des professions d'expert-comptable et de comptable agréé, signée à Lugano le 27 avril 1948 ;

— (n° 199, année 1951), autorisant le Président de la République à ratifier la Convention n° 63 concernant les statistiques des salaires et des heures de travail, adoptée par la Conférence internationale du Travail dans sa 24^e session, tenue à Genève du 2 au 22 juin 1938 ;

— (n° 200, année 1951), autorisant le Président de la République à ratifier la Convention n° 77 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi dans l'industrie des enfants et des adolescents, et la Convention n° 78, concernant l'examen des enfants et des adolescents.

Mercredi 2 mai 1951. — *Présidence de M. Dassaud, président.*
— M. Tharradin a présenté quelques observations sur le projet de loi (n° 220, année 1951) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travail et sécurité sociale).

A la demande de M^{me} Devaud, la commission a émis le vœu d'être informée de l'état des négociations menées avec l'Italie au sujet de l'immigration de travailleurs.

M. Tharradin et M^{me} Devaud ont mis l'accent sur la nécessité d'organiser des centres d'accueil, doublés de centres de triage professionnels, pour les immigrants nord-africains non spécialisés, trop souvent errants et démoralisés.

L'angoissante situation financière de la Sécurité sociale a ensuite fait l'objet d'un long échange de vues entre les commissaires. Puis un amendement a été adopté, tendant à autoriser la création de douze postes de secrétaires d'administration auprès de la Caisse nationale de Sécurité sociale.

M. Tharradin a ensuite fait adopter son rapport favorable au projet de loi (n° 187, année 1951) portant validation de l'acte dit « loi du 20 janvier 1941 » fixant le délai imparti aux caisses autonomes mutualistes de retraites pour le remboursement des majorations de rentes à la charge de l'Etat.

Enfin, ont été désignés comme rapporteurs :

a) M. Tharradin, du projet de loi (n° 275, année 1951) relatif

à la mise en vente des appareils, machines ou éléments de machines dangereux et des produits, appareils ou dispositifs de protection ;

b) M. Abel-Durand, du projet de loi (n° 290, année 1951) autorisant le Président de la République à ratifier les avenants n°s 1 et 2 et l'accord complémentaire n° 5 à la Convention générale entre la France et la Sarre sur la Sécurité sociale signés le 27 juillet 1950 ;

c) M. Dassaud, de la proposition de résolution (n° 208, année 1951) de M. Bernard Lafay, tendant à inviter le Gouvernement à assurer un meilleur contrôle de la gestion de la Sécurité sociale, en vue d'assurer une utilisation plus efficace des fonds confiés à cette institution au bénéfice des assurés sociaux.